



# La lettre d'ENSEMBLE!

<https://www.ensemble-mouvement.com>

## Mobilisations

Le temps des mobilisations est de retour. Contre la vie chère et pour les salaires, les 29 septembre et 16 octobre, bien sûr. Pour empêcher ce gouvernement de mettre en œuvre son mauvais coup sur les retraites.

Action pour le climat, si détérioré, on l'a vu cet été. Le 23 septembre, avec les jeunes inquiets à juste titre pour leur avenir, il conviendra d'être dans la rue avant qu'il ne soit trop tard pour inverser la tendance.

Mais aussi, mobilisation pour la santé, malmenée par les impératifs financiers le 22 septembre. Pour le droit à l'avortement, remis en cause dans bien des pays, et jamais totalement assuré ici, le 28 septembre.

Sans oublier l'Ukraine, toujours agressée par le régime assassin de Poutine. Et l'Italie, où le risque de victoire néo-fasciste est grand.

Pour toutes ces mobilisations, l'unité doit prévaloir à gauche et pour l'écologie. L'espoir qu'a fait naître la NUPES ne doit pas s'éteindre sous les polémiques subalternes.

Avec l'unité on peut gagner, sans elle on est certain.es de perdre.

## Pour les salaires, contre les super-profits Mobiliser le 29 septembre et le 16 octobre

En France, en Europe, les prix sont hors de contrôle. La mondialisation capitaliste dérégulée se transforme en pénuries, en spéculation, et en super-richesses pour les profiteurs. Les profits du CAC 40 ont totalisé 174 milliards d'euros en 2021. Total s'accapare 19 milliards au début de 2022, sans avoir payé d'impôt en 2019-2020 !

Pendant ce temps, la Terre se réchauffe, la sécheresse détruit les récoltes, les décisions mondiales pour le climat ne sont pas respectées. La vie est menacée.

Face aux crises multiples, il y a besoin de mobilisations coordonnées.

Les organisations syndicales appellent à la grève le 29 septembre, d'abord pour les salaires. Et les organisations politiques de la NUPES organisent une « *marche nationale* » le 16 octobre « *contre la vie chère et l'inaction climatique* ».

### Les salaires, c'est très politique !

Le gouvernement Macron bloque toute augmentation. Pour le SMIC, il refuse d'aller plus loin que la loi. Il bloque toute mesure générale.

Mais il craint une révolte populaire. Alors, face à la hausse des prix, il distribue des primes, des aides, des « *boucliers* » tarifaires. En réalité, les milliards qu'il distribue pour protéger le « *pouvoir d'achat* » permettent aux entreprises d'éviter les hausses de salaires, de maintenir leurs profits. Mais cela appauvrit la Sécurité sociale. Le budget de l'Etat, alimenté par les contribuables, devient une tire-lire qui dédouane le patronat de ses responsabilités.

Agir pour les salaires, c'est **reprenre du pouvoir sur la richesse** créée par le travail de toutes et tous. C'est aussi une reconnaissance de la citoyenneté et de l'égalité. C'est redonner une dignité aux travailleuses « *premières de corvée* » que la crise du COVID a mises en avant dans les services publics. C'est assurer en urgence l'égalité salariale femmes-hommes, alors que les femmes touchent en moyenne 25% de moins, comme si leur travail « valait » moins.

### Augmenter les salaires, c'est aussi défendre les retraites !

La retraite est une prolongation de la rémunération. Elle est une solidarité collective à base de cotisations sur la richesse créée. C'est cela que les patrons et la droite ne veulent plus. Ils invoquent des « *déficits* ». Mais même les études officielles (COR) ne montrent aucun danger.

Le gouvernement veut augmenter l'âge de départ (65 ans) et la durée de cotisation. La riposte est claire : augmenter plutôt les salaires et les cotisations patronales.

**Macron veut passer en force ? Agissons pour l'empêcher.**



## Aucun droit des femmes n'est jamais acquis, et particulièrement le droit à l'avortement



Les Etats-Unis en sont le dernier exemple en date. Et pourtant, partout où des forces réactionnaires de droite, d'extrême-droite, des intégristes religieux imposent leur loi, des femmes luttent pour pouvoir avorter en toute sécurité.

Il y a les pays qui l'interdisent purement et simplement, qui sanctionnent et emprisonnent celles qui y ont recours comme celles qui informent ou aident à y accéder. Il y a ceux qui empêchent les femmes en grave danger d'y accéder, et les laissent mourir. Il y a ceux où faire une fausse couche peut être assimilé à un avortement déguisé et conduire à ne pas être soignée. Il y a tous ceux qui ne mettent pas les moyens pour un accès efficace à ce droit.

En Europe, Pologne, Malte, Andorre et Monaco le refusent encore. La Pologne le refuse à des femmes ukrainiennes qui ont été violées (l'IVG est autorisé en Ukraine). L'Italie autorise un chef de clinique à refuser son exercice pour tous les praticiens de la clinique et la clause de conscience est appliquée massivement en Espagne.

En France, l'accès est limité à la fois par la fermeture d'hôpitaux de proximité, par le manque de personnel et de moyens financiers accordés aux CIVG, allongeant les délais d'attente et obligeant encore des femmes à avorter à l'étranger. Enfin, la campagne pour l'abrogation de la double clause de conscience n'a pas été entendue. C'est la réaffirmation que l'IVG n'est pas un acte comme un autre et qu'on peut refuser d'appliquer un droit légal, le droit des femmes à mener leur vie comme elles l'entendent. Certes, en février, les sage-femmes viennent d'être autorisées à pratiquer des IVG, mais on a « oublié » de publier les décrets d'application.

Comme le dit le collectif «**Avortement en Europe, les femmes décident**» : « *il est grand temps de garantir le droit à l'avortement en l'inscrivant dans la Constitution française et dans la Charte européenne des droits fondamentaux* ».

La journée internationale pour le droit à l'IVG du 28 septembre sera l'occasion de l'exiger. Partout, dans l'unité la plus large, manifestons.

Contact : [contact@ensemble-fdg.org](mailto:contact@ensemble-fdg.org)

## Italie : difficiles législatives à gauche

Les élections parlementaires italiennes se déroulent ce dimanche 25 septembre, 6 mois avant la fin officielle de la législature en cours. Ce qu'on a appelé « le gouvernement des meilleurs », le gouvernement de Mario Draghi aura duré 516 jours, un record pour un gouvernement italien !

Il était le produit d'un Parlement élu en 2018, dont les mêmes députés ont formé successivement une majorité de droite Ligue-Mouvement 5 Etoiles, puis une majorité « de gauche » Parti Démocrate -M5S et enfin une majorité de soutien à un gouvernement d'union nationale autour de Mario Draghi, le « gouvernement des meilleurs ».

Après une crise politique de quelques semaines, au cours desquelles les manœuvres politiciennes se sont succédé dans le plus pur style du théâtre de marionnettes que peut donner une classe politique italienne totalement déconsidérée, le Président de la République Mattarella a finalement appelé à des élections anticipées le 25 septembre.

Ces élections se dérouleront dans un contexte de crise multiforme : l'invasion de l'Ukraine, la crise de l'énergie et l'inflation (8.4% au mois d'août) et la situation de la dette italienne. L'agenda néo libéral du gouvernement Draghi, accepté par l'Union Européenne dans le cadre du plan de relance ne pouvant en aucun cas être remis en cause, ce qu'ont bien compris toutes les forces politiques de droite comme de « gauche ».

Le nouveau système électoral italien qui mêle proportionnelle et scrutin uninominal, mis en œuvre pour la première fois, favorise les coalitions arrivées en tête. Ce sera le cas de la droite alliée à l'extrême-droite qui a toutes les chances de remporter une grande victoire dimanche. Le Parti Démocrate ne peut plus faire office de « vote utile » et le M5S a éclaté en plusieurs courants tous aussi confusionnistes les uns que les autres.

Au sein de la gauche radicale, une nouvelle force politique était en train de se constituer dès le début de juillet, l'Union Populaire. L'Union Populaire, inspirée de l'expérience française, regroupe notamment Potere al Popolo, Rifondazione Comunista, un groupe de députées ex M5S, Manifesta, et DEMA, le parti de l'ancien maire de Naples, Luigi De Magistris.

**Bien plus que la tentative d'une énième alliance électorale, cette démarche vise à agréger autour de revendications partagées et d'une orientation radicale, les principaux acteurs politiques, associatifs, culturels et représentants du syndicalisme de base.** Une première réunion nationale de cette Union Populaire s'était tenue avec un grand succès à Rome le 9 juillet, avant même l'annonce de la démission du gouvernement Draghi, en présence notamment de Manon Aubry.

Pour la campagne électorale, Luigi De Magistris a été désigné par tous les partenaires de l'alliance comme chef de file et candidat au poste de Premier Ministre.

L'Union Populaire a réussi à réunir au cœur de l'été les dizaines de milliers de signatures nécessaires pour avoir le droit de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions et mène une campagne très active, en restant toutefois très bas dans les sondages.

La campagne de mobilisation qu'elle mène auprès de la jeunesse et des abstentionnistes lui permettra, nous l'espérons de dépasser le seuil des 3% et d'avoir des élu.e.s à la Chambre des Députés et au Sénat.

